

Procès-verbal de la Séance ordinaire du conseil de la Municipalité de Lac-Sainte-Marie tenue le mercredi 8 août 2018 à la Salle du conseil de Lac-Sainte-Marie à compter de 19h00, ayant quorum, et se déroulant sous la présidence de Monsieur le maire Gary Lachapelle.

Sont présents :

Madame la conseillère Cheryl Sage-Christensen
Madame la conseillère Denise Soucy
Madame la conseillère Françoise Lafrenière
Madame la conseillère Louise Robert
Madame la conseillère Charlie-Ann Dubeau

Est absent :

Monsieur le conseiller Richard Léveillé (absence motivée – vacances)

Sont aussi présents :

Monsieur le directeur général Yvon Blanchard
Madame l'adjointe exécutive Andrée Bertrand

Citoyens

Monsieur Paul Grondin
Monsieur Ronald Dubeau
Madame Hélène Goulet

Ouverture de la séance par le maire

Monsieur le maire Gary Lachapelle déclare la séance ouverte.

2018-08-247 Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par Madame la conseillère Charlie-Ann Dubeau et il est résolu que l'ordre du jour soit adopté tel que présenté.

Le président demande le vote.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2018-08-248 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 11 juillet 2018

Il est proposé par Madame la conseillère Françoise Lafrenière et il est résolu que le procès-verbal soit adopté tel que présenté.

Le président demande le vote.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2018-08-249 Adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire du 20 juillet 2018

Il est proposé par Madame la conseillère Louise Robert et il est résolu que le procès-verbal soit adopté tel que présenté.

Le président demande le vote.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2018-08-250 Adoption du rapport incendie du mois de juillet 2018

Il est proposé par Madame la conseillère Louise Robert et il est résolu d'adopter le rapport incendie du mois de juillet 2018 tel que présenté par Monsieur le directeur du service d'incendie Marc Barbe.

Le président demande le vote.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2018-08-251 Demande du propriétaire du 381, chemin Lemens – Eaux de ruissellement

Il est proposé par Madame la conseillère Denise Soucy et il est résolu de faire suite à la demande du propriétaire du 381, chemin Lemens en

mandatant le directeur des travaux publics et l'inspecteur municipal afin de réaliser un rapport, avec l'aide des autorités compétentes, pour déterminer s'il y a une possibilité de corriger les problèmes causés par les eaux de ruissellement sur ladite propriété.

Le président demande le vote.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2018-08-252 Acceptation du projet de lotissement pour le secteur situé autour du remonte-pente le « POMA » sur la propriété du Mont Ste-Marie

Il est proposé par Madame la conseillère Françoise Lafrenière et il est résolu d'accepter le projet de lotissement pour le secteur situé autour du remonte-pente le « POMA » sur la propriété du Mont Ste-Marie tel que présenté par la firme Bussières Bérubé Genest Schnob dans le dossier 18-SB051, sous la minute 58, en date du 18 juillet 2018.

Le président demande le vote.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2018-08-253 Adoption de la politique de gestion des plaintes

Il est proposé par Madame la conseillère Denise Soucy et il est résolu d'adopter la politique de gestion des plaintes, accompagnée du formulaire, tel que présenté.

Le président demande le vote.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2018-08-254 Évaluation d'un site problématique causé par les castors au Lac Brochet

Il est proposé par Madame la conseillère Françoise Lafrenière et il est résolu d'accepter l'évaluation d'un site problématique causé par les castors au Lac Brochet présenté par Monsieur Michel Leclair et de procéder aux travaux requis afin de régulariser la situation selon ses recommandations.

Le président demande le vote.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2018-08-255 Journal des déboursés

Il est proposé par Madame la conseillère Denise Soucy et il est résolu d'adopter les comptes de la période, portant les numéros 9539 à 9597 inclusivement pour un montant total de 109 122.32 \$, ainsi que le numéro 9604 au montant de 10 142.95 \$ pour une somme totale de 119 265.27 \$.

Le président demande le vote.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2018-08-256 Adoption du journal des salaires et des remises provinciales et fédérales

Il est proposé par Madame la conseillère Louise Robert et il est résolu d'adopter le journal des salaires et des remises provinciales et fédérales pour les périodes 27 à 30 au montant de 90 094.29 \$.

Le président demande le vote.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2018-08-257 Adoption du rapport financier

Il est proposé par Madame la conseillère Charlie-Ann Dubeau et il est résolu d'adopter le rapport financier pour la période se terminant le 31 juillet 2018 tel que présenté par Monsieur le directeur général, secrétaire-trésorière Yvon Blanchard.

Le président demande le vote.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2018-08-258 Renouvellement de l'abonnement au journal Le Droit

Il est proposé par Madame la conseillère Françoise Lafrenière et il est résolu de renouveler l'abonnement au journal Le Droit au montant de 242.14 \$, incluant les taxes applicables, pour 52 semaines, à partir du poste budgétaire # 02-11000-494.

Le président demande le vote.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2018-08-259 Suicide Détour Vie – Demande de contribution financière de Suicide Détour Vie

Il est proposé par Madame la conseillère Denise Soucy et il est résolu de donner une contribution financière de 100.00 \$ pour soutenir Suicide Détour Vie, à partir du poste budgétaire # 02-70290-970.

Le président demande le vote.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Note au procès-verbal

Les sujets discutés, durant la parole aux contribuables, seront notés par le secrétaire d'assemblée et déposés au dossier de la séance.

2018-08-260 Ajournement de la séance

Il est proposé par Monsieur le maire Gary Lachapelle et il est résolu à l'unanimité des conseillers d'ajourner la séance à 19h20 et la présente séance sera reprise à 19h25.

Ouverture de la séance par le maire

Monsieur le maire Gary Lachapelle déclare la séance ouverte.

2018-08-261 Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par Monsieur le maire Gary Lachapelle et il est résolu que l'ordre du jour soit adopté tel que présenté.

Le président demande le vote.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2018-08-262 Mandat à la municipalité de Denholm de compléter la demande d'aide financière pour la mise en commun d'équipement, d'infrastructure, de services ou d'activités en milieu municipal, pour le projet d'achat regroupé d'une aile de débroussaillage

Considérant l'appel de projets visant la mise en commun d'équipements, d'infrastructures, de services ou d'activités en milieu municipaux, par le Ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire (MAMOT).

Considérant que le conseil municipal de la municipalité de Denholm et le conseil municipal de la municipalité de Lac-Sainte-Marie désirent se regrouper afin de faire l'achat d'une aile de débroussaillage.

Considérant qu'il existe plusieurs problématiques au niveau de la végétation envahissant le réseau routier des deux municipalités.

Considérant que l'élagage des routes est essentiel pour la sécurité des citoyens.

Considérant les économies substantielles pouvant être réalisées par les deux municipalités.

Considérant le contexte dans lequel évoluent les municipalités de Denholm et de Lac-Sainte-Marie favorisant un décloisonnement du milieu municipal, encourageant la coopération intermunicipale en concluant récemment des ententes en matière de sécurité incendie, de collectes de matières résiduelles, de partage d'équipements et d'autre part, la recherche d'une synergie supra locale en matière de développement économique, social et culturel amenant actuellement les municipalités avec l'aide du MAMOT à réaliser une étude portant sur les implications d'un regroupement des deux municipalité.

Par conséquent, il est proposé par Monsieur le maire Gary Lachapelle et il est résolu d'approuver le projet regroupé d'achat d'une aile de débroussaillage et de mandater la municipalité de Denholm comme responsable du projet et d'autoriser le directeur général de la municipalité de Denholm, Monsieur Stéphane Hamel, à signer tout document en lien pour la présentation d'une demande d'aide financière pour la réalisation du projet de mise en commun d'équipements, d'infrastructures, de services ou d'activités en milieu municipal au MAMOT, pour et au nom de la municipalité de Lac Sainte-Marie.

Le président demande le vote.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2018-08-263 Clôture de la séance

Il est proposé par Madame la conseillère Françoise Lafrenière et il est résolu de clore la séance. La séance est levée à 19h30.

Gary Lachapelle,
Maire

Yvon Blanchard,
Secrétaire-trésorier